

Sahara Info

Bulletin de l'Association des Amis de la République Arabe Sahraouie Démocratique
numéro 118 – avril mai juin 2002 – 3,5 € – trimestriel



Aujourd'hui le Timor demain la RASD !

Un tournant crucial

Le Conseil de Sécurité a prorogé de trois mois le mandat de la Minurso pour l'organisation du référendum prévu par le Plan de Paix de 1991 confirmé par les Accords d'Houston en 1997. C'est une sage position mais en même temps un délai très court pour éviter le piège de l'accord-cadre visant à imposer une pseudo-autonomie sous l'égide du Maroc, pour le Sahara occidental. Les propositions sérieuses et équilibrées formulées par le Front Polisario en vue d'un référendum équitable et juste restent les seules acceptables. Au contraire, le gouvernement marocain, en violation de toutes les règles internationales et en revenant sur ses propres engagements, tente de faire croire que la question du Sahara est réglée de facto par son occupation territoriale du Sahara occidental. L'occupation par la force d'un territoire ne constitue pas une catégorie juridique inscrite au chapitre de la légalité internationale !

Puissance occupante, le Maroc soumet depuis 25 ans le territoire du Sahara occidental et ses habitants à son arbitraire : exploitation des ressources, déplacements forcés des Sahraouis et installation de colons marocains, répression de toute expression libre de la population sahraouie. Le Maroc ne peut, d'une part afficher en Afrique son attachement au droit de la décolonisation et dans le même temps imposer sa loi d'occupation et d'annexion au Sahara occidental. L'exemple du Timor qui vient d'accéder à l'indépendance le 20 mai 2002 sous les auspices des Nations unies est la voie à suivre. N'est-il pas temps que les Nations unies se déploient et administrent le Sahara occidental – ainsi que le prévoit le plan de paix – et mettent en place la consultation référendaire ?

En autorisant un tel déploiement, le gouvernement marocain démontrerait que, dans le monde arabe, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, constitue la règle. Ce serait une leçon en même temps qu'une perspective de paix et de coopération dont les peuples du Maghreb ont un besoin urgent. C'est dans ce sens que doit peser le Conseil de Sécurité. Les multiples options présentées comme solutions au problème ne sont pas acceptables. Elles laissent croire à un abandon possible du référendum d'auto-détermination pourtant seule solution juste à un conflit de décolonisation.

Fadel Ismail, le militant infatigable, par deux fois représentant du Front Polisario en France, nous a brutalement quittés. À sa famille, à ses enfants, à tous les Sahraouis et au Front Polisario nous disons notre sympathie et nos sincères condoléances.

Francis JACOB, Président de l'Association des Amis de la RASD



Les nouvelles de la RASD

01.03.2002

« *Nous nous réjouissons de l'adoption de la résolution 1394 par le Conseil de Sécurité. (Nous continuons à soutenir les efforts du Secrétaire général et de Monsieur Baker, son représentant spécial. (La position de la France ne bouge pas. Nous continuons à plaider pour une solution acceptable par les deux parties, le Maroc et le Polisario, et conforme aux principes reconnus par la communauté internationale.)* » (Porte-parole du ministère français des Affaires étrangères)

03.03.2002

Abdallah Harif, secrétaire national du parti An-Nahjad Dimoqrati (la voie démocratique) : « *Notre position est connue: nous sommes pour le droit à l'autodétermination des habitants du Sahara. (...) La troisième ou la quatrième voie sont des solutions techniques qui ne répondent pas au problème réel, qui est la question de la démocratie et du respect de la volonté des habitants* »

04.03.2002

L'achat récent, par le Maroc, de 20 chasseurs bombardiers F16 américains financés par l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis, altère l'équilibre stratégique avec l'Espagne, selon La Razon, quotidien madrilène.

08.03.2002

L'organisation « *La jeunesse des démocrates marocains à l'étranger* » évoque la possibilité d'un dialogue direct avec l'Union de la jeunesse sahraouie UJSARIO.

06.03.2002

Visite de Mohamed VI au Sahara

Discours télévisé à El Ayoun : « *Le Maroc ne renoncera pas à un seul pouce du territoire de son Sahara, inaliénable et indivisible* »
« *Nous sommes sûr de notre totale souveraineté sur chaque arpent de cette terre* ».

06.03.2002

Abdellatif Guerraoui, actuel gouverneur de la région d'El Ayoun, est nommé directeur général de « *l'Agence spéciale de développement des provinces du sud* ».

06.03.2002

Interview de Mohamed Abdelaziz : « *Depuis la mort de Hassan II, toutes les actions du pouvoir marocain ont été marquées par beaucoup de fautes politiques, beaucoup de fuites en avant, « d'ignorance » des réalités, de provocations et de volonté d'escalade* ». « *Le dernier rapport du secrétaire général de l'ONU se distingue par plus d'objectivité, de sérieux et d'équité (...) parce qu'il préconise (...) le retour au plan de paix conclu à Houston entre le Maroc et le Front Polisario* ». Le 27 février dernier, M. Baker était invité à une réunion du Conseil de sécurité... Il a répondu (à une question sur la viabilité d'un État sahraoui) que tous les éléments constitutifs d'un État sahraoui indépendant étaient réunis. (Le Soir d'Algérie)

08.03.2002

La FEDISSAH a annoncé que des référendums sur l'indépendance du Sahara occidental seront organisés avant la fin de l'année dans les 16 régions autonomes de l'État espagnol, sur le modèle de la consultation organisée en Andalousie l'automne passé.

10.03.2002

Territoires occupés

Le premier ministre sahraoui, Bouchraya Beyoun, a demandé « *l'arrêt de l'implantation des colonies de peuplement* » dans les territoires occupés du Sahara occidental. Il a dénoncé « *l'opération criminelle* » qui consiste à « *vider le territoire de ses habitants... pour y fixer les colons marocains* ». La population sahraouie ne forme plus que 30 % de la population totale du Sahara occidental.

Un mois d'événements !

par Gaele-anne Dolz

Le 30 avril dernier, le mandat de la Minurso arrivait à son terme. Le conflit sahraoui est donc revenu à l'agenda de l'ONU. Il a filtré, un temps, que James Baker menaçait de démissionner si le Conseil de sécurité ne lui donnait pas les pleins pouvoirs pour mettre au point les modalités d'application de l'accord-cadre. Mais il semble désormais que les Nations unies sont persuadées qu'aucune solution ne peut être trouvée sans l'accord des deux parties. Que Sahraouis et Marocains discutent autour d'un même table, voilà ce qui est aujourd'hui admis comme condition sine qua non à la résolution du conflit.

Finalement, les quinze membres du Conseil de sécurité ont unanimement adopté la résolution 1406 qui renouvelle le mandat de la Minurso jusqu'au 31 juillet. Avant d'aboutir à ce texte, deux propositions circulaient dans les couloirs de l'ONU à New York : celle des États-Unis pour un renouvellement de trois semaines et celle de la Russie pour un renouvellement de six mois. La poire a été coupée en deux.

Les Sahraouis ne doivent pas désespérer d'obtenir l'indépendance dans un avenir proche. C'est, en substance, ce qu'a déclaré Mohamed Abdelaziz, le 20 mai dernier, depuis Dili. « *Comme au Timor oriental, l'indépendance du Sahara occidental interviendra tôt ou tard* », a-t-il avancé. Le président sahraoui assistait alors aux côtés de son homologue timorais, Xanana Gusmao, aux festivités marquant l'indépendance du petit État océanien après quatre siècles de domination coloniale. « *Les combats des Timorais et des Sahraouis sont similaires* », a insisté Mohamed Abdelaziz. Les présidents sahraoui et timorais ont profité de l'occasion pour exhorter conjointement l'ONU à « *hâter le processus référendaire au Sahara occidental* » et ils ont tous deux solennellement appelé le Maroc à « *lever les obstacles qu'il ne cesse d'ériger devant la consultation populaire du peuple sahraoui* ». Et pour mieux souligner la parenté de leurs histoires et de leurs souffrances, les deux chefs d'État ont scellé leurs relations bilatérales : ils ont signé un accord qui stipule que les deux gouvernements ont convenu de « *s'assister mutuellement autant que nécessaire* ».



Par ailleurs, le 27 mai dernier, le gouvernement sahraoui a eu un geste fort face à l'occupant marocain. Les Sahraouis ont signé un accord de coopération technique pour l'évaluation de leur potentiel pétrolier offshore avec une société austro-britannique. La Fusion Oil & Gas mènera, « *à ses propres frais, une étude de toutes les données géologiques et géophysiques des eaux territoriales sahraouies* », précise le contrat. Cette étude doit durer seize mois, au terme desquels la RASD connaîtra la valeur de son potentiel pétrolier et gazier. Cette étude sera une excellente base technique et commerciale pour, à l'avenir, s'engager dans l'industrie pétrolière internationale.

Avec cet accord, le gouvernement sahraoui fait un pied de nez au Maroc qui avait signé en octobre dernier des contrats similaires avec la compagnie française TotalFinaElf et l'américaine KerrMcGee. Des permis de recherche qui n'auront plus aucune légitimité sous l'État sahraoui indépendant et, surtout, qui ne peuvent pas se transformer, selon l'ONU, en permis d'exploitation ni même d'exploration. En signant avec la Fusion Oil & Gas, les autorités sahraouies semblent bien avoir l'intention de battre le Maroc sur le fil et de rester propriétaires de leur potentiel pétrolier offshore.

M. Abdallah Baali Ambassadeur d'Algérie Représentant permanent auprès des Nations unies répond à nos questions

Monsieur l'Ambassadeur, avant de vous interroger sur la question du Sahara occidental, les lecteurs de Sahara Info aimeraient bien vous connaître et surtout apprécier votre rôle à New York.

Cela fait un peu moins de six ans que suis le Représentant Permanent de l'Algérie auprès de l'Organisation des Nations unies à New York. J'ai cependant déjà eu le privilège de représenter mon pays en qualité de conseiller auprès de cette organisation de 1982 à 1989.



Entre 1989 et 1996, date de ma nomination à la tête de la Mission Permanente d'Algérie à New York, j'ai été le Conseiller du Ministre des Affaires étrangères puis le porte-parole du Ministère avant d'être nommé en 1992 Ambassadeur auprès de l'Indonésie, de l'Australie de la Nouvelle-Zélande et de Brunéi Darussalam.

Je suis diplômé de l'ENA, j'ai 48 ans, je parle cinq langues (arabe, français, anglais, espagnol, indonésien). Je suis marié et père de deux enfants.

À New York mes compétences s'étendent à tous les domaines d'action des Nations unies : questions politiques, économiques, sociales, juridiques. Une des questions qui m'interpelle de manière pressante est, à l'évidence, celle du Sahara occidental à laquelle mon pays attache une importance toute particulière. Je voudrais, à ce propos saisir cette occasion pour dire toute mon appréciation à votre Association pour le travail, à tous égards, remarquable qu'elle accomplit au service de la cause sahraouie.

Vous suivez depuis de nombreuses années à l'ONU les difficultés de l'application du Plan de Paix et en êtes un des acteurs incontournables. Quelle est votre appréciation de la situation aujourd'hui ?

Lorsque je suis arrivé à New York, le Plan de règlement du Sahara occidental était à l'arrêt depuis plusieurs années. La nomination, au début 1997, de Monsieur James Baker comme Envoyé personnel du Secrétaire Général a cependant très rapidement débloqué la situation. Monsieur Baker a pu, en effet, en un temps record, en organisant, pour la première fois, des négociations officielles directes entre le Maroc et le Front Polisario à Lisbonne, Londres et Houston, régler les problèmes qui avaient entravé, jusque là, la mise en œuvre du Plan et donner, par conséquent, un nouveau souffle au processus référendaire.

Les opérations d'identification ont pu ainsi être menées à leur terme. Il existe aujourd'hui une liste provisoire de 86 000 votants identifiés et acceptés par l'ONU. Plus de 120 000 appels ont cependant été introduits par le Maroc avec pour objectif déclaré de paralyser le processus référendaire. Alors que l'ONU aurait pu traiter ces appels avec célérité et objectivité en n'examinant que ceux qui comportent véritablement un élément nouveau comme le Protocole sur les appels négocié et signé par le Maroc et le Front Polisario en

14.03.2002

75^e session du conseil des ministres de l'OUA

Dans son rapport, le secrétaire général, M. Amara Essy, a évoqué la question du Sahara occidental pour rejeter l'option autonomie et réaffirmer l'engagement de son organisation en faveur d'une solution mutuellement acceptable, fondée sur la volonté librement et démocratiquement exprimée par le peuple sahraoui, conformément au plan de règlement des Nations unies.

17.03.2002

Territoires occupés

Trois automobiles ont été prises pour cibles par l'armée marocaine dans la région de Guelta Zemmur, près du mur de défense. Un Sahraoui, Mohamed Salem Othmane Souieh, a été tué et d'autres personnes blessées. Ce n'est que le 19 que le corps du défunt a été remis à la famille pour être mis en terre à El Ayoun au milieu d'une foule importante.

22.03.2002

107^e Conférence interparlementaire (17 au 23 mars, Marrakech) Trois délégations parlementaires de Suède, de Cuba et de Grèce se sont exprimées en faveur du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui conformément à la légalité internationale.

19/25.03.2002

Algérie : Semaine nationale de solidarité avec le peuple sahraoui.

19.03.2002

20^e anniversaire du jumelage du Mans : Musiciens sahraouis et marocains réunis le temps d'un concert ont enthousiasmé un public de plus de 800 personnes.

24.03.2002

La RASD et la République du Malawi ont décidé d'établir des relations diplomatiques au niveau des ambassadeurs.

25.03.2002

Le Front Polisario a rétabli la liberté de mouvement des observateurs militaires de l'ONU dans la région, a annoncé la MINURSO : « Les restrictions imposées depuis janvier 2001 ont été levées ».

01.04.2002

Une importante délégation américaine comprenant des membres du Congrès, des représentants d'églises, d'associations de soutien, des médecins et des intellectuels a visité les campements à Pâques.

01.03.2002

Territoires occupés

L'hebdomadaire arabophone marocain Al Ayam a publié une interview de Brahim Dahhan, ex-disparu, ex-prisonnier politique et membre du Comité de Coordination des Sahraouis Victimes de la Disparition Forcée et de la Détention Arbitraire. Interrogé sur le dernier rapport du secrétaire général, Brahim Dahhan s'est prononcé contre le plan de partition et en faveur du référendum d'autodétermination. Il a encore souligné que le Front Polisario est l'unique représentant du peuple sahraoui.

26.03.2002

On estime à 160 000 le nombre de pêcheurs marocains présents de façon saisonnière sur le littoral du Sahara.

10.04.2002

Dans le projet de rapport de mission au Sahara occidental, en discussion au sein de la commission ad hoc, M^{me} Lalumière proposerait un plus grand engagement de l'UE par la mise en place d'un groupe de travail chargé de faciliter le dialogue entre le Maroc, l'Algérie et le Front Polisario. Ce groupe serait en contact avec la Commission européenne et son responsable de politique étrangère Solana.

11.04.2002

Une mission du HCR et du PAM, accompagnée de représentants de l'UE et de plusieurs diplomates européens, américains et chinois accrédités à Alger, est en visite dans les camps de réfugiés

sahraouis pour s'enquérir des besoins et assurer le suivi de l'aide humanitaire aux réfugiés.

12/14.04.2002

Forum Civil Euromed, Valence

Le Forum a constaté que le conflit du Sahara Occidental est un problème de décolonisation inachevée, qui ne pourra se résoudre que dans le cadre des résolutions de l'ONU. Il a condamné explicitement l'attitude du Maroc qui repousse la célébration du référendum et favorise l'exploitation illégale des richesses sahraouies. Le Forum a lancé un appel pour la nomination d'un représentant spécial pour le Sahara à l'UE.

19.04.2002

Rapport du secrétaire général de l'ONU sur le Sahara occidental Kofi Annan rappelle qu'il attend la décision du Conseil de sécurité sur les quatre options. Il déclare que son envoyé personnel, M. Baker, reste disposé à entreprendre les activités requises par l'option que choisira le Conseil.

19.04.2002

Des manœuvres militaires ont été organisées dans la 7^e région militaire (Agouenit). Trois groupements tactiques constitués par des unités blindées et un régiment mécanisé soutenus par l'artillerie et la DCA ont effectué des manœuvres combinées.

25.04.2002

Conseil de sécurité

Le Conseil de sécurité s'est réuni pour discuter du dernier rapport du secrétaire général (S/2002/467) et du projet de résolution US soutenu par la France, la Grande-Bretagne, la Guinée et la Bulgarie.

Le gouvernement espagnol s'est déclaré surpris par la position nord-américaine, il reste attaché au plan de règlement et refuse toute solution imposée par la force, qui créerait un climat d'instabilité dans la région. Dans une déclaration datée du 26, le Secrétariat national du Front Polisario déclare que « *le Conseil de Sécurité a, dans son immense majorité [10 voix contre 5], exprimé sa préférence pour la mise en application du plan de règlement* ». Dans une lettre adressée au président du Conseil de Sécurité, le délégué algérien auprès de l'ONU estime que la recommandation américaine ignore délibérément l'intérêt manifesté par plusieurs délégations à l'ONU pour la proposition de partition du Sahara, qui figure dans le rapport du secrétaire général en date du 19 février dernier.

Mouvement de solidarité: Le président de la Coordination européenne du soutien au peuple sahraoui s'est adressé au secrétaire général, alors que l'Association française des Amis de la RASD, France Libertés et l'Association italienne de solidarité avec le peuple sahraoui écrivaient au président du Conseil de sécurité.

24/25.04.2002

Procès du groupe de Smara

14 Sahraouis, incarcérés depuis novembre 2001, ont été condamnés par la cour d'appel d'El Ayoun à des peines allant de 6 à 24 mois de prison pour troubles de l'ordre public. Les accusés étaient défendus par 12 avocats dont 9 Sahraouis. 250 personnes ont assisté au procès. Deux espagnols, Cristina Navarro et José Manuel Delafuente, présents sur place, n'ont pas eu le droit d'intervenir.

29/30.04.2002

- Résolution du Conseil de sécurité S/2002/1406

Le projet de résolution des USA n'a pas trouvé de majorité. Dix pays, emmenés par la Russie, ont exigé un délai supplémentaire pour mieux étudier toutes les options. Le Conseil a adopté une résolution technique prolongeant le mandat de la MINURSO de trois mois, compromis entre les 3 semaines proposées par les USA et les 6 mois proposés par la Russie. James A. Baker a démenti avoir menacé de démissionner si le Conseil de sécurité ne lui donnait pas mandat de poursuivre le projet d'accord-cadre. Il s'est déclaré favorable à toute option lui conférant un mandat

mai 1999, le stipule explicitement, elle a préféré céder au Maroc et à ceux qui le soutiennent, en adoptant une attitude d'attente pour faire accroire que le Plan de Règlement est décidément inapplicable et rechercher une solution politique alternative.

Pourtant, le Polisario a fait montre de flexibilité et de créativité et a soumis en mai 2001 des propositions très constructives pour surmonter les difficultés auxquelles le Plan de règlement est encore en butte. Malheureusement, le Maroc a catégoriquement refusé d'examiner ces propositions qui sont pourtant de nature à relancer la mise en œuvre du Plan.

Le problème auquel nous faisons aujourd'hui face réside dans le fait que le Maroc ne veut pas du Plan du règlement c'est à dire du référendum d'autodétermination. À moins que le Conseil de Sécurité n'assume ses responsabilités et décide d'imposer le Plan aux deux parties comme M. Baker lui-même l'a envisagé dans son rapport d'avril dernier, il est difficile d'imaginer, pour le moment, une reprise du processus de mise en œuvre du Plan.

En ce qui la concerne, l'Algérie continue de considérer que le Plan de règlement accepté par les deux parties et endossé par le Conseil de Sécurité constitue la voie la plus juste et la plus à même de conduire à une solution juste et définitive de la question du Sahara occidental à travers la tenue par les Nations unies d'un référendum d'autodétermination du Peuple sahraoui libre et impartial.

L'exemple du Timor oriental peut-il faire évoluer les positions du Conseil de Sécurité vers davantage de fermeté ? Est-il envisageable de plaider en faveur de l'élargissement du mandat de la Minurso ?

L'Algérie qui a fermement soutenu la lutte du peuple du Timor Oriental pour l'indépendance se félicite de voir ce peuple courageux enfin libre et indépendant. Comme elle se félicite de l'établissement de relations diplomatiques entre la RASD et le Timor oriental.

La victoire du peuple timorais dont le territoire avait été envahi dans les mêmes conditions et à la même période que le Sahara occidental, devrait en effet, inciter les membres du Conseil de Sécurité à œuvrer avec plus de détermination à la tenue du référendum d'autodétermination tant souhaité par les sahraouis et par la Communauté internationale dans son ensemble.

De fait, au niveau du Conseil de Sécurité, nombreux sont les amis de la cause sahraouie que la victoire du peuple du Timor oriental a motivés et encouragés à exiger la reprise de processus référendaire au Sahara occidental. Certains membres importants du Conseil de Sécurité ne sont cependant pas de cet avis et s'emploient à promouvoir une solution politique fondée sur une pseudo-autonomie sous souveraineté marocaine menant à une intégration programmée et définitive du Sahara occidental au Royaume du Maroc, que l'Algérie comme le Polisario ont catégoriquement rejetée.

Certains ont pu espérer avec l'avènement de Mohamed VI à une nouvelle donne au Maroc. En dépit de ses déclarations outrancières est-ce que vous percevez au Maroc des évolutions qui permettraient d'espérer en une décrispation ou sommes-nous dans un processus d'exaspération lourd de dangers ?

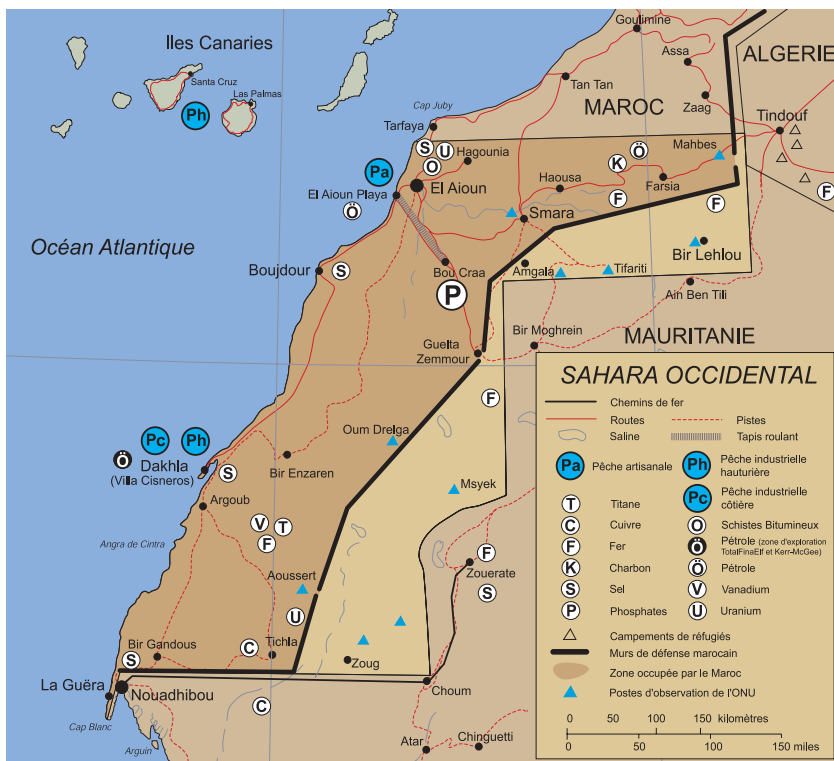
La position du Maroc n'a malheureusement guère évolué ces dernières années et la marocanité du Sahara occidental est plus que jamais la position officiellement affichée par les dirigeants marocains. L'espoir est cependant permis que la raison et la justice finiront par prévaloir.

Que pensez-vous des positions des principaux protagonistes européens, l'Espagne et la France ?

La position de l'Espagne a consisté, toutes ces années, à appuyer la mise en œuvre du Plan de règlement et la tenue d'un référendum d'autodétermination et nous nous en félicitons. Quant à la France nous espérons, en raison de la place particulière qu'elle occupe dans la région, qu'elle usera de son influence pour contribuer à une solution de la question du Sahara occidental juste et conforme à la légalité internationale.

Dossier :

Les ressources naturelles au Sahara occidental



minerais	nombre de sites	qualité	quantités théoriques (tonnes)
Fer	46	bonne peu de Soufre, 38% à 50 % de Fer*	3,3 milliards
Titane	46	favorable, 15%*	271 millions
Vanadium**	46	0,7%*	23,2 millions
Antimoine	près de l'oued Saquiet el Hamra		probable
Or	100, concentration secondaire, (probable)		
Cuivre	Adrar ouest saharien utilisation peu probable		
Uranium	lié au phosphate		320 000
Pierres précieuses	mise en valeur difficile (manque d'eau) diamant, grenats, rubis, saphirs, topazes, béryls, émeraude...		
Phosphates**	6	15 millions (Bou Craa) Isik, Laabadilla, Imesleguen, Bou Craa, Ouetat-Bir Enzeran et Villa Cisneros)	
Sel	40 (+ eau de mer)	500 (sel de mer) 3000 (production dans les années 60)	
Hydrocarbures offshore	Dakhla	exploration	
Hydrocarbures onshore	El Ayoun	schistes bitumineux ?	

* dans le minerai de Fer

** considéré comme une des plus grandes réserves au monde

Source : C. Brenneisen, *Les ressources exploitables*, « L'Ouest Saharien, Vol 1, 1998 »

Exploitées depuis plusieurs siècles (pour la pêche), où en sont aujourd'hui les ressources naturelles du Sahara occidental. Quelle exploitation en est faite par les colonisateurs marocains ?

Pêche

La côte du Sahara occidental, qui mesure 1200 km de long, prolongeant le plateau continental sénégal-mauritanien est réputée être l'une des plus riches au monde en ressources halieutiques.

Historiquement, les espagnols des Îles Canaries en ont tiré parti depuis plus de quatre siècles et demi. Les principales espèces de poisson pêchées dans les eaux du Sahara occidental par les bateaux de pêche des Îles Canaries étaient la sardine, (environ 90000 tonnes par an) et les céphalopodes (poulpes, 70000 tonnes par an). On y pêchait aussi le thon, la langouste, l'anchois,...

Mais les habitants du Sahara occidental n'étaient quasiment pas impliqués dans l'exploitation de cette ressource et ne tiraient pas profit des quelques rares industries implantées sur la côte. Aujourd'hui, les principaux ports de pêche du Sahara occidental se trouvent à Dakhla, El Ayoun. Le secteur de pêche s'est fortement développé, tant au niveau de la pêche artisanale (pour le poulpe notamment) que de la pêche industrielle côtière et hauturière et de l'industrie de transformation. La pêche est importante à considérer pour son rôle dans la sécurité alimentaire, dans les revenus d'exportations et surtout pour son rôle de créatrice d'emplois. Dans la zone Sahara occidental + Maroc, près d'un demi million de personnes vivent directement ou indirectement de la pêche. Ces emplois sont répartis sur plusieurs secteurs d'activités, flotte artisanale (18000 embarcations en bois, moteurs hors-bord), flotte industrielle (côtière et hauturière), industrie de congélation (67 unités opérationnelles, notamment à Dakhla) et industrie de la farine et huile de poisson (18 unités, principalement à El Ayoun).

Sous-sol

Le territoire du Sahara occidental est de 266000 km² (la moitié de la surface de la France). Le sous-sol du Sahara occidental est riche de minerais. Parmi ceux-ci, le phosphate, le fer, le titane, le manganèse et les pierres précieuses revêtent une importance particulière. Le sol est également riche en minerais précieux tels que l'uranium, le titane, et le vanadium. Le sol contiendrait aussi des réserves de pétrole. Au début des années 60 des multinationales ont commencé à prospecter, mais les résultats n'ont jamais été publiés, les géologues estiment néanmoins que le potentiel est élevé.

Phosphates

Le phosphate découvert dans le bassin d'El Ayoun en 1947 était alors la plus grande réserve au monde. Cela a conduit le colon espagnol à investir largement pour son exploitation. La mise en valeur du minerai de phosphate de Bou Craa a débuté en 1970. Le port d'El Ayoun Playa, spécialement conçu pour le transbordement des phosphates, peut accueillir des navires minéraliers et des navires de haute mer grâce à un mole s'avancant vers le large. Ce n'est qu'en 1982 que les autorités marocaines ont réussi à rouvrir l'installation de Bou Craa, mais la production est restée stagnante depuis cette date et n'a jamais atteint la production d'avant 1975. La société PhosBoucraa n'aurait aujourd'hui que quelques installations vétustes, et serait plus coûteuse que rentable. La production serait insuffisante. Le fait cependant, que l'on puisse tirer de l'uranium de ces minerais, n'est pas négligeable, d'autant que les estimations évaluent les potentialités d'extraction dans le Sahara occidental à 15 millions de tonnes. On considère que c'est là un des gisements les plus importants du monde.

Pétrole

En octobre 2001, TotalFinaElf (TFE) et Kerr McGee, compagnie US ont obtenu du Maroc, par l'intermédiaire de l'ONAREP, Office en charge des recherches et de l'exploitation des Hydrocarbures, des concessions de recherches sur le Territoire du Sahara.

À une question qui lui était posée, lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, le 7 mai 2002, à Paris, par un responsable du Collectif TFE ne fera pas la loi, le Président Thierry Desmaret a simplement répondu : « au Sahara occidental, nous avons effectivement signé avec l'administration marocaine un contrat de prospection préliminaire. Nous nous étions assurés au préalable, auprès du Ministère français des Affaires étrangères et des Nations unies, que nous avions, légalement, au regard du statut complexe de ce territoire, le droit de signer cet accord avec les autorités marocaines. Nous n'en sommes de toute façon qu'à un stade d'étude préliminaire et nous ne procédons pour le moment qu'à des relevés sismiques »

La bonne réponse consiste sans doute pour la RASD, d'avoir signé de son côté un contrat de même nature avec une compagnie australo-britannique (Fusion Oil & Gas), pour une recherche pétrolière au large du Territoire Sahraoui.

Qui sont-ils ?

TotalFinaElf

par Jean Yves Barrère

Collectif TotalFinaElf ne doit pas faire la loi

Total a une longue histoire de mépris des peuples, bien avant de se marier en 1998 avec Elf dont l'histoire africaine est encore plus honteuse.

Racontons brièvement cette histoire avant de présenter la société TFE aujourd'hui en quelques chiffres.

La Compagnie Française des Pétroles est créée en 1924, au lendemain de la Première Guerre Mondiale, suite à la dépendance totale de la France en guerre (14-18) vis à vis des puissances alliées : La Grande Bretagne et les États-Unis. Les majors anglo-américaines se sont mises en place dès avant cette guerre et n'ont pas fait de place à la France, pendant la Guerre. Après le traité de Sèvres et le démantèlement de l'empire Ottoman, la France bénéficiera pourtant d'une partie de l'Irak Pétrole pour se constituer des réserves au Moyen-Orient. La CFP et les services de recherche pétrolière publics lanceront des explorations dans les colonies (Maroc, Tunisie, Afrique Équatoriale, Indochine, etc.) mais aussi en Roumanie, dans l'entre deux guerres. Peu de découvertes miraculeuses.

La Deuxième Guerre Mondiale (39-45) surviendra et, de la même façon que lors de la précédente, les Français seront dépendants des alliés anglo-américains pour leur approvisionnement énergétique. À la libération, en 1945, le Gouvernement français issu de la Guerre définira à nouveau avec une très ferme volonté, une stratégie d'indépendance énergétique : celle qui mènera aux découvertes de Lacq et Tamanrasset, à Elf (le bilan négatif tiré par les gaullistes de la perte du pétrole algérien en 1962 puis en 1971, qui construiront Elf-Aquitaine de 1965 à 1980, en entreprise publique sans contrôle de l'État français et pour leurs besoins propres), mais aussi au Commissariat à l'énergie atomique et à la politique nucléaire que l'on connaît...

Aujourd'hui, après la fusion entre Total Fina et Elf, intervenue en 1999, l'entreprise TFE, quatrième Multinationale pétrolière dans le monde, souhaite oublier ce passé tumultueux en Afrique, en Birmanie, en Amérique Latine ou en Allemagne. Et nous parler de taux de profit et de succès technologiques. Pour autant, malgré un discours qui se veut lénifiant, soucieux en apparence de respecter les autorités nationales, européennes et internationales, les violences antidémocratiques se maintiennent à un haut niveau dans la plupart des pays dominés où intervient TFE : en Angola, au Congo Brazzaville, au Tchad et au Cameroun, en Birmanie... Et les catastrophes se multiplient : Erika en Bretagne, AZF à Toulouse.

Comment caractériser aujourd'hui en 2001, cette entreprise ?

Par son CA ou Chiffres d'Affaires : 105,3 milliards d'Euros

Son résultat net (bénéfice) de 7,7 Milliards d'Euros

La Société mère n'emploie que 2 215 personnes (cadres et techniciens) mais utilise en fait 122 000 salariés dans les différentes sociétés du Groupe (dites *consolidées*). Ces effectifs sont en France pour 43 %, en Europe hors la France (32 %), et dans le reste du Monde (25 %).

Ces effectifs sont aussi répartis entre l'Amont, c'est à dire l'exploration et l'exploitation (11 % ou 13 870 employés), l'Aval avec le raffinage et le marketing (29 % des effectifs : 35 743 personnes) et enfin la Chimie qui rassemble 59 % des effectifs (71 312).

Pour ce qui est de la Production d'Hydrocarbures, l'Afrique en 2001 contribue pour près de 30 % à l'approvisionnement

La question de la légalité de la gestion économique du Sahara occidental par le Maroc

par Afifa Karmous, Fondation France Libertés

L'appropriation sans titre d'un territoire, qui n'a pas été qualifiée en tant que telle, n'interdit pas à l'État occupant d'en gérer les ressources naturelles pourvu que l'intérêt et la volonté du peuple dudit territoire soient pris en compte. On pourrait ainsi résumer l'avis rendu le 29 janvier dernier concernant la légalité des contrats de prospection pétrolière dans les eaux territoriales du Sahara occidental.

En effet, le Secrétaire général adjoint aux affaires juridiques a conclu au stade de la prospection à la conformité au droit international des contrats signés entre le Maroc et les compagnies française et américaine. Il a estimé ne pas être fondé à conclure sur la forme des contrats, c'est à dire déclarer les contrats invalides parce qu'ils n'ont pas été signés par la puissance administrante.

En conséquence, l'avis ne s'est pas davantage fondé sur une règle essentielle en droit international qui interdit l'aliénation d'un territoire dans toutes ses composantes, et ses ressources naturelles au profit d'un État occupant¹.

Ce qu'est le Maroc a contrario, puisqu'il n'est pas souverain de jure au Sahara occidental, et que son annexion n'est pas reconnue.

L'avis considère que seule une résolution qualifiant expressément la présence marocaine au Sahara occidental, comme ce fut le cas pour l'Afrique du Sud en Namibie, permettrait de statuer sur la forme. Or, dans cet exemple l'Afrique du Sud était la puissance administrante qu'il s'est agi de déchoir de son mandat par un acte formel. Il apparaît essentiellement que le conseil juridique pouvait difficilement aller à contre courant des dernières évolutions du Conseil de Sécurité concernant le traitement du dossier du Sahara occidental.

C'est pourquoi, il a préféré se retrancher derrière la règle relative aux investissements étrangers. Il a pris soin de préciser que l'exploitation qui engrange des bénéfices pourrait se révéler illégale si les intérêts et la volonté du peuple du Sahara occidental étaient ignorés. Il ne s'agit donc pas d'un blanc seing.

Ainsi, si l'avis est motivé de façon paradoxale, il est évident que cette règle s'impose à toutes les parties particulièrement le Maroc, qui en est aussi le destinataire bien que l'on ne sache pas à quel titre. La qualité de puissance administrative n'est pas une catégorie juridique, mais un fait.

Le raisonnement a donc le mérite d'imputer au Maroc, et à ses partenaires économiques le respect des règles relatives à la souveraineté permanente des peuples non autonomes sur leurs ressources naturelles. Il nous interroge cependant sur les contours, et la mise en œuvre d'une responsabilité ainsi posée en dehors des mécanismes de contrôle classique, dont les limites ne sont plus à démontrer, et en ignorant la géographie humaine du Sahara occidental².

1^{re} partie : Le principe de la légalité de l'exploitation des ressources naturelles du Sahara Occidental par le Maroc « dans l'intérêt et avec la volonté du peuple du Sahara occidental »³

L'apport de l'avis est donc de reconnaître au Maroc la capacité juridique de gérer les ressources naturelles du Sahara occidental. Il faut rappeler cependant que la décision de janvier dernier n'a pas été rendue par une juridiction internationale, et qu'elle peut être contredite.

A- Le Champ d'application...

Pour apprécier l'exploitation des ressources naturelles du Sahara Occidental par le Maroc nous prendrons l'exemple des phosphates et de la pêche, qui relèvent de la gestion classique. Par contre, la politique économique marocaine qui tend à une rationalisation servant ses intérêts, est exclue du champ d'application du principe posé par l'avis selon nous.

¹ La résolution 2625 du 24 octobre 1970 portant Déclaration sur les relations amicales entre les États.

² La légalité des contrats de prospection des ressources naturelles du Sahara occidental : les limites du droit international sur www.france-libertes.fr/rubrique : réflexions et échanges

³ Termes utilisés dans l'avis juridique du 29 janvier 2002.

⁴ L'économiste-Maroc du 29 octobre 2001 : Les phosphates boostent les résultats du secteur minier.

⁵ « Le pari économique du Sahara occidental, *Eldorado sous perfusion* », article de Rémi Godeau, Jeune Afrique n°1722, 6-13 janvier 1994.

a- La gestion économique

1/ Les phosphates

Le Maroc est le premier exportateur mondial de phosphate. Ainsi, pour l'année 2001 les exportations de l'Office Chérifien des Phosphates a représenté 79,2 % de son chiffre d'affaires tout minéral confondu, et la part des phosphates a représenté 80,5 %⁴.

Le Royaume détient les trois quarts des réserves mondiales de phosphate, 98 % seraient localisées au Maroc et 2 % au Sahara occidental selon les sources marocaines. Le fait cependant, que l'on puisse obtenir de l'uranium de ces minerais, n'est pas négligeable, d'autant que les estimations évaluent les potentialités d'extraction à 15 millions de tonnes⁵. Par ailleurs, quelque que soit l'importance de l'exploitation des phosphates au Sahara occidental, celle-ci doit être conforme aux intérêts et à la volonté des Sahraouis.

2/ La pêche

Pour l'année 2000 la valeur de la production du port de El Ayoun a représenté 29,5 % de la production nationale du Royaume. En 2001, le taux était de 40 %, et de 22 % pour la valeur du poisson à l'échelle du Maroc. En outre, le volume global des échanges ayant transité par les ports du Sahara Occidental en 2001 a représenté 6 % du trafic du Maroc⁷. La façade atlantique figure parmi l'une des plus poissonneuses du monde, et 90 % de la pêche hauturière du Maroc y est réalisée. Cette richesse a conduit le Maroc à construire une zone industrielle portuaire à Dakhla.

b- La rationalisation politique

1/ « le développement intégré des provinces du sud »...

Lors de son déplacement en novembre dernier au Sahara occidental Mohamed VI a lancé un Plan de développement intégré des provinces dites du sud. Ce programme s'inscrit au plan national dans le renforcement du rôle des walis, la mise en place de centres régionaux d'investissements et d'agences de développement local.

Cette politique de régionalisation qui n'est pas une idée nouvelle, a été annoncée par le Roi au moment où la troisième voie devenait l'accord-cadre de James Baker. Elle se présente comme une formule moderne où les centres de décisions politiques et économiques se rapprocheraient des citoyens. Pour lors, elle s'apparente exclusivement comme un moyen de rationaliser l'exploitation économique au Sahara occidental, en centralisant le pouvoir entre les mains de walis qui sont nommés par le Roi.

2/ ...est intrinsèquement contraire aux intérêts et à la volonté du peuple Sahraoui

La résolution 2625 du 24 octobre 1970 portant *Déclaration sur les relations amicales entre les États* dispose :

« Le territoire d'une colonie ou d'un autre territoire non autonome possède en vertu de la Charte un statut séparé et distinct de celui du territoire qui l'administre. Ce statut séparé et distinct en vertu de la Charte existe aussi longtemps que le peuple de la colonie ou du territoire non autonome n'exerce pas son droit à disposer de lui-même conformément à la Charte et plus particulièrement à ses buts et principes »

B-... est limité par les intérêts et la volonté du peuple du Sahara occidental

L'avis est explicite sur ce point, car il utilise le terme de peuple et non pas de population du Sahara occidental. Trois exemples concrets nous permettent d'évaluer la prise en compte par le Maroc des vœux des Sahraouis.

1/ Les travailleurs de PhosBoucraa

Un protocole fut signé en novembre 1975 entre la société espagnole PhosBoucraa et l'Office Chérifien des Phosphates afin de garantir les droits acquis des travailleurs de la société lors du transfert de la direction. Or, depuis mai 1977 les travailleurs sahraouis ne bénéficient plus de ce protocole alors même qu'ils n'ont pas signé d'avenant ou un nouveau contrat avec l'Office Chérifien des Phosphates. Les travailleurs espagnols par contre continuent de bénéficier des termes du protocole de 1975. Ils représentent une dizaine de personnes. La société Phosphore dépend toujours de l'Institut de l'industrie espagnole, dont le ministère de tutelle est le ministère de l'industrie. Les travailleurs de

⁴ Le Reporter, du 15 mai 2002.

⁷ Id.

⁸ Propos de M. Bouzergtounne doyen des hommes de mer et président du syndicat des mareyeurs recueillis dans le quotidien le Matin.

⁹ En 2001, Demain Magazine consacrait une série d'articles concernant le phénomène de la corruption au sein de l'armée marocaine au Sahara occidental, en citant les noms des officiers et des bateaux ayant profité de licences illégales. D'après ces articles, la suspension des accords de pêches avec l'Union Européenne aurait été motivée par le souci de protéger les intérêts des militaires.

du Groupe TFE, et pour 39 % aux réserves totales (Liquides et gaz) du Groupe; pour les seuls Hydrocarbures liquides, l'Afrique au 31 décembre 2001, avec 52 % des réserves prouvées, représente sans doute l'avenir du Groupe TFE.

Qui est son dirigeant ?

Thierry Desmarest, X Mines qui a fait une grande partie de sa carrière à Total.

Toutes ces informations statistiques sont tirées du Rapport annuel de la Compagnie TFE, disponible sur demande.

Kerr McGee

par Stéphanie Brennan et Shannon O'Keeffe
Western Sahara Alliance (Australie)

Kerr McGee est l'une des plus grandes compagnies d'exploitation et production de pétrole des USA, avec des actifs de 11 milliards de \$ et des réserves de 1,1 milliard de barils sur 54 millions d'acres (1 acre=0,4 hectare). Les secteurs d'exploration et de production de pétrole ont atteint un bénéfice de 1,47 milliards de \$ en 2000, triplant celui de l'année précédente. La principale production est située dans le Golfe du Mexique et la Mer du Nord. Ils ont foré 43 puits exploratoires en 2001, avec 56% de succès.

La compagnie développe, produit et commercialise du pétrole brut et gaz par : Kerr McGee Oil & Gas Corporation, Kerr McGee Oil & Gas Onshore LP, Kerr McGee Oil (GB) PLC, Kerr McGee North Sea (GB) Limited, Kerr McGee Ressources (GB) Limited, Kerr McGee Gryphon Limited, Kerr McGee China Petroleum Ltd et beaucoup d'autres.

Les lieux d'exploration et d'exploitation offshore de pétrole et de gaz se trouvent, dans le Golfe du Mexique, la Mer du Nord, en Australie, au Brésil, en Thaïlande, au Bénin, au Maroc, au Gabon et en Chine.

Actuellement ils explorent :

- Bonhai Bay en Chine, qui peut potentiellement devenir une aire opérationnelle centrale, avec des réserves estimées à 130-150 million de barils. La production pourrait débuter en 2003 ou 2004.
- La mer du Timor dans la zone de coopération de l'Australie et du Timor oriental, ses intérêts représentent 11% dans le *Bayu-Undan gas condensate development project* (projet de 1,4 milliards de \$ débutant en 2004).
- D'autres projets en eau profonde au nord ouest de l'Australie
- Santos, bassin du Brésil
- Projet au Gabon
- Projet en Nouvelle Écosse, Canada

Les opérations d'exploration et exploitation onshore se trouvent aux USA, en Indonésie, en Grande Bretagne, au Kazakhstan, en Équateur et au Yémen.

Le secteur chimique de la compagnie produit et commercialise des produits chimiques inorganiques et autres spécialités industrielles, minéraux lourds et produits.

Qui est son dirigeant ?

Sylvia Earle est directeur de Kerr McGee depuis 1999. Elle est biologiste marine, auteur, professeur et consultante. Précédemment directeur scientifique de la National Oceanic and Atmospheric Administration. Son domaine de recherche est l'écologie des écosystèmes marins, particulièrement les plantes marines et le développement des technologies en eaux profondes.

clair et qui aurait le soutien du Conseil. Le Conseil de sécurité devra donner au Secrétaire général et à son Envoyé personnel l'autorité suffisante pour s'employer à résoudre le conflit.

Durant toute la phase des discussions de nombreuses initiatives de soutien au référendum se sont manifestées par des lettres au Conseil de sécurité, des déclarations, des pétitions, etc., provenant d'Espagne, de Belgique, d'Italie, de Suède, d'Australie, d'Allemagne, de France, d'Algérie, etc. Le sénateur démocrate américain Edward M. Kennedy a adressé une lettre urgente au secrétaire d'État Colin Powell: « *Je soutiens fermement le référendum au Sahara occidental* ». L'Algérie dans une lettre au président et aux membres du Conseil, a rejeté le projet américain et réitéré « *sa position selon laquelle le plan de règlement peut encore être mis en œuvre* ». Elle a exprimé « *sa disponibilité à explorer la proposition faite par James Baker pour des arrangements territoriaux entre le Maroc et le peuple sahraoui* ».

Réactions:

Le président sahraoui Mohamed Abdelaziz a déclaré à la radio algérienne que « *la raison l'a emporté sur l'aventurisme grâce à cette décision qui consacre le triomphe de la défense de la légalité internationale et la lutte du peuple sahraoui pour son autodétermination* ». Il a réitéré le rejet catégorique par le Front Polisario de l'accord-cadre qui « *prône l'annexion du Sahara occidental au Maroc* ». La chaîne de télévision arabe Al Jazeera a consacré son émission *Les questions de l'heure* du 2 mai à l'évolution du conflit du Sahara occidental.

Le porte-parole du Quai d'Orsay, dans une déclaration écrite, le 2 mai, précise que « *la France souhaite que le Conseil de Sécurité puisse, au terme de ces trois mois, répondre aux attentes du Secrétaire Général et renouvelle son appui aux efforts de M. Baker. La formule d'un accord cadre sur l'autonomie du territoire, pour autant qu'il prenne en compte de manière équilibrée les aspirations de toutes les parties continue de nous paraître la plus prometteuse. Nous espérons que le nouveau délai ouvert par la reconduction technique du mandat de la MINURSO permettra au Conseil de Sécurité de progresser dans cette voie* ». La position ferme de l'Espagne en faveur du référendum lui vaut des attaques virulentes faisant état d'une *alliance Alger-Madrid* contre le Maroc.

28.04.2002

Solidarité avec les défenseurs des droits de l'homme sahraouis
Un meeting a été organisé par le Forum Vérité et Justice section Sahara, FVJSAH à son siège à El Ayoun, sous haute surveillance policière comme d'habitude. Plus de 250 personnes. Au cours des débats deux représentants de partis politiques marocains, l'OADP et la Voix Démocratique, ont pris la parole.

07.05.2002

Deuil national

La Présidence de la République a décrété la journée du 10 mai (29^e anniversaire de la création du Front Polisario) journée de deuil national après la mort de l'un des hauts responsables sahraouis, Mohamed Fadel Ismail.

10.05.2002

El Ayoun

La communauté sahraouie a organisé une cérémonie religieuse en mémoire de Mohamed Fadel Ismail. La prière de l'absent a été prononcée par le prêcheur en présence de 200 personnes, dont les membres de la famille de Mohamed Fadel Ismail, encerclées par les forces de police qui ont dispersé la foule vers 16 heures. Des voitures ont été confisquées.

07.05.2002

Espagne: Congrès des Députés

Le secrétaire d'État aux Affaires étrangères, Miquel Nadal, a exposé devant la commission des affaires étrangères du Congrès la position de son gouvernement sur la question du Sahara occidental. Selon lui, ce serait une erreur de croire que cette position

PhosBoucras ont sollicité l'année passée, les Ligues des droits de l'Homme belge, italienne et espagnole. Pourquoi le contrat a-t-il été rompu en mai 1977? Ce dossier avance-t-il? Toujours est-il qu'il y a une discrimination manifeste entre les travailleurs en raison de leur origine qui est illégale. Ce dossier touche 700 personnes. Il peut être utilement utilisé pour montrer les limites de l'avis juridique concernant la prise en compte des droits des Sahraouis.

2/ La violation des règles environnementales contraire au principe de souveraineté permanente

L'importance du nombre de navires qui a entraîné la suspension des accords de pêche entre le Maroc et l'Union Européenne, n'est pas le seul facteur mettant en péril la préservation des espèces, mais essentiellement les techniques de production et l'usage des filets maillants ou dérivants⁸. L'utilisation de ces filets est illégale et désastreuse, elle est l'une des principales causes du gaspillage des ressources halieutiques. La situation est en outre aggravée par la corruption qui règne au Sahara occidental. La presse marocaine a rapporté l'implication d'officiers des Forces Armées Royales stationnées dans le territoire, dans le trafic illégal de licences de pêche⁹.

3/ Les diplômés chômeurs

Un contrat programme du 7 janvier signé entre la willaya de El Ayoun et le ministère des pêches maritimes, prévoit la promotion du port de pêche artisanale, et l'insertion d'environ 6 000 jeunes dans les métiers de la pêche en les dotant de 1 000 embarcations modernes¹⁰. Si la question du chômage des jeunes diplômés n'est pas spécifiquement marocaine, ce qui l'est davantage c'est le décalage entre l'offre et la demande présenté comme un progrès. D'autant plus, que ces embarcations serviraient au trafic illégal d'êtres humains venant d'Afrique sub-saharienne depuis Nouadhibou pour se rendre aux îles Canaries via le Sahara occidental. L'augmentation de cette immigration illégale dont les conséquences humaines sont tragiques, ne peut perdurer sans la complicité des forces de sécurité marocaines¹¹. Par ailleurs, selon un chiffre marocain de 1994 la population inactifs à Dakhla était de 55,6 %. L'aménagement de la zone industrielle portuaire doit permettre un développement socio-économique appréciable, souhaitons qu'il réponde au marché local.

L'avis du 29 janvier dernier conditionne la légalité de la virtuelle exploitation pétrolière dans les eaux d'un territoire non autonome par le Maroc et des investisseurs étrangers, par la prise en compte de l'intérêt et de la volonté des Sahraouis. À fortiori, ce principe s'applique aux différents contrats d'exploitation en cours. Quels sont les moyens de contrôle et les contours de la responsabilité des opérateurs économiques au Sahara occidental?

2^e partie: ...et la problématique de sa mise en œuvre

Si l'avis juridique ne donne pas un blanc seing aux opérateurs économiques au Sahara occidental, il ne dit mot sur les moyens de contrôler et d'apprécier a posteriori la conformité de leurs actions aux intérêts et à la volonté du peuple Sahraoui. Nous pouvons raisonnablement écarter la piste des recours en droit interne marocain.

A- Le Maroc est irresponsable en l'état actuel

1/ Irresponsable au plan international

L'autorité administrante a un titre à agir pour le compte et dans l'intérêt de la population du territoire non autonome. Son mandat l'oblige à informer régulièrement le Secrétaire général de la situation, jusqu'à l'exercice de l'autodétermination de ladite population¹². Or, le Maroc n'a aucun mandat, et sa préoccupation n'est pas celle de permettre une autodétermination. Pour combler ce vide juridique une solution apparaît évidente, bien que pour lors irréalisable.

2/ L'extension du mandat de la MINURSO

Cette solution pragmatique qui permettrait à la Minurso de contrôler la gestion des ressources naturelles du Sahara occidental n'a que peu de chance d'aboutir. En effet, le contexte actuel est de réduire l'effectif et les moyens de la Minurso. Pourtant, le seul cas où un peuple non autonome a été associé à la gestion de ses ressources naturelles, est au Timor oriental sous administration des Nations unies. Mais tel n'est pas aujourd'hui l'état d'esprit du Conseil de Sécurité.

¹⁰ Libération quotidien marocain du 21 mars 2002.

¹¹ Articles récents parus dans El Pais et El Mundo.

¹² Article 73 alinéa e/ de la Charte des Nations unies.

B- Les investisseurs étrangers peuvent être responsables en droit interne et devant l'opinion publique

Les recours devant une juridiction internationale, notamment devant la Cour Internationale de Justice, et son équivalent devant l'Organisation de l'Unité Africaine sont ouverts aux seuls États. Cette voie difficile qui nécessite l'engagement d'un État qui soutienne la lutte du peuple Sahraoui peut se concevoir. Il nous apparaît plus simple de nous intéresser aux investisseurs étrangers, car leur droit interne peut offrir des moyens juridiques plus efficaces, et qu'ils ont le souci de leur image.

a- Les critères de compétence du juge interne *1/ la nationalité de la personne morale*

L'État a l'obligation de sanctionner ses ressortissants et les personnes morales de sa nationalité qui agissent en contradiction des intérêts des peuples non autonomes¹³.

Les autorités française et américaine interrogées par le Front Polisario sur les contrats signés par TotalFinaElf et Keer MacGee, avaient répondu qu'elles étaient incompétentes en raison du statut privé des compagnies. Au plan international, c'est le critère de la nationalité qui est opérant pour déterminer la juridiction interne compétente.

2/ L'extra-territorialité de la législation américaine

Aux États Unis, le juge est compétent pour connaître les faits d'une personne morale ou physique de nationalité américaine commis à l'étranger, lorsque le plaignant étranger se fonde sur une violation aux droits de l'Homme¹⁴. On peut ici citer le procès intenté par des Birmans contre la compagnie UNOCAL qui ne pouvait ignorer, selon les victimes le recours par la junte militaire au travail forcé, et au déplacement des populations dans l'exécution du contrat. La Cour de Los Angeles saisie de l'affaire a estimé que UNOCAL n'était pas responsable, l'appel est en cours.

3/ La compétence universelle

On connaît la compétence universelle du juge belge, qui a été saisi d'une plainte contre TotalFinaElf pour crime contre l'humanité déposée par des Birmans le 25 avril dernier. Le juge français a été saisi sur le fondement de cette compétence, pour crime de torture par des plaignants tunisiens et algériens. Il faut préciser que cette compétence vise des crimes particulièrement graves.

b- Les investissements étrangers au Maroc et/ou au Sahara occidental

Si les contrats de TotalFinaElf et de Keer MacGee sont au stade de la prospection, d'autres investisseurs ont passé ce cap. Aussi, est-il intéressant de les identifier, de déterminer leur nationalité, leur nature, leurs ramifications, et de connaître l'emplacement direct et indirect de leur exploitation. Nous pouvons suggérer quelques pistes :

- La société **PhosBoucraa** appartient pour 65 % à OCP et pour 35 % à Sepi-Espagne. Cet élément est intéressant pour l'affaire des travailleurs sahraouis.
- La société **EMAPHOS ou Euro-Maroc Phosphore** est détenue pour 33 % par OCP, pour 33 % par Prayon et 33 % par Chemische Fabrik Budenheim- Allemagne. L'usine est située sur le site Jorf El Asfar¹⁵ sa capacité de production est de 120 000 tonnes de P₂O₅ d'acide phosphorique purifié par an.
- La société **PRAYON** est contrôlée pour 50 % par OCP, et pour 50 % par SRW-Belgique. La société fabrique et vend notamment des engrais, acides phosphoriques et autres produits chimiques.

Par ailleurs, une filiale du Crédit Lyonnais a inauguré le 9 mai l'ouverture d'une agence à Dakhla. Cette ville est appelée à produire 90 % des pêches marocaines à l'horizon 2007¹⁶. Enfin, les États-Unis et le Maroc devraient signer un accord de libre échange dans les prochains mois¹⁷.

L'exploitation économique des ressources naturelles du Sahara occidental par le Maroc et ses partenaires étrangers est ancienne. C'est pourquoi, il serait utile et urgent d'interroger de nouveau le Conseil de Sécurité sur la légalité d'une activité d'exploitation dans le territoire. Selon nous, l'avis du Secrétaire général adjoint aux affaires juridiques est dangereux, car l'exploitation économique du Sahara occidental par le Royaume dans l'intérêt et avec la volonté des Sahraouis est une gageure. À moins que Hans Corell ait voulu précisément nous la signifier.

¹³ Résolution 2621 adoptée le 12 octobre 1970.

¹⁴ US federal district Court in Los Angeles, Doe v. UNOCAL, 1997.

¹⁵ Ville à 250 kilomètres de Kénitra sur la côte Atlantique.

¹⁶ Le Reporter du 10 mai 2002.

¹⁷ L'économiste du 3 avril.

pourrait changer à la suite du retrait de l'ambassadeur du Maroc. Nadal a rappelé que le référendum reste la seule formule de règlement acceptée par toutes les parties. Il a concédé que cette voie comporte *des problèmes d'application*, dus à « *un certain manque de collaboration du Maroc* » et que le temps qui passe rend chaque fois plus difficile de déterminer le corps électoral. L'Espagne appuie toute alternative au plan de paix que ce soit, pourvu qu'elle soit acceptée par les parties, y compris l'autonomie. Selon Nadal, la solution est à rechercher « *fondamentalement au niveau du Maghreb* ». Elle doit respecter la dignité du peuple sahraoui et prendre en compte la nécessité d'assurer la stabilité régionale.

24.05.2002

Bruxelles

Conférence internationale pour la protection des ressources naturelles du Sahara occidental. La coordination européenne des comités de soutien au peuple sahraoui et le comité belge de soutien au peuple sahraoui avaient invité plusieurs spécialistes des questions juridiques et techniques dans les domaines de la pêche et des hydrocarbures à une journée d'information, à laquelle ont participé plus de 50 personnes de 12 pays.

01.06.2002

Délégation espagnole refoulée

Une délégation composée d'élus et de journalistes espagnols, arrivée par vol charter à El Ayoun, a été refoulée vers les Îles Canaries. Arrivée vers 13 heures, la délégation, une fois les passeports contrôlés, a été retenue pendant trois heures sur le tarmac à 10 m de l'aéroport, sans WC ni boissons. Elle a été contrainte de repartir sous la menace de confiscation de l'avion par des policiers marocains qui criaient, hystériques, *Sahara marocain*. Pour le gouvernement marocain, la délégation n'a pas utilisé les canaux officiels pour signaler sa visite, qui avait été annoncée aussi bien au ministère espagnol des Affaires étrangères et à l'ambassade d'Espagne à Rabat. Des rencontres avaient été programmées avec les gouverneurs d'El Ayoun et de Smara et avec des représentants de la MINURSO.

02.06.2002

La compagnie norvégienne de recherches géophysiques TGS-NOPEC a débuté un programme de recherches sismiques sur les côtes du Sahara occidental, conformément à l'accord signé le 31 mai avec le gouvernement marocain, la compagnie pétrolière américaine Kerr McGee et la française TotalFinaElf.

08.06.2002

Sanction

Moumen Mohamed Mahmoud a perdu son poste de travail à la *Promotion nationale* à Smara. Il s'agit d'un militant des droits humains, membre du Comité des familles des disparus sahraouis, qui avait assisté en avril à la 58^e session de la Commission des droits de l'homme à Genève. Suite aux auditions de la délégation ad hoc du parlement européen en février dernier à El Ayoun, le président de la section *Sahara du Forum Vérité et Justice*, Moutik Elhoussine et Noumria Brahim, un membres de la section, avaient été licenciés.

15.06.2002

Rencontre sahraouis/marocains

Quelque chose vient de bouger, à Paris, entre les jeunes marocains démocrates (en résidence en France) et les jeunes sahraouis de l'UJSARIO. Pendant trois heures, ils se sont rencontrés, ils se sont parlés pour essayer d'aller à rebours d'une histoire de 25 ans et tracer pour l'avenir un chemin plus respectueux des droits de l'homme et des droits des peuples.



Une semaine avec les sahraouis en exil

par Gaele-anne Dolz

Début avril, une cinquantaine de Français se sont rendus dans les campements de réfugiés sahraouis pour un séjour d'une semaine. Un groupe pour le moins hétéroclite, avec des origines géographiques variées et des objectifs très différents.

Dominique Desarthe et Pierre Leguy portent un intérêt personnel à la cause sahraouie et ont souhaité se rendre auprès des réfugiés afin de mieux témoigner à leur retour des conditions de vie extrêmement difficiles dans les camps. Leur séjour les a renforcés dans cette conviction et la très grande hospitalité qu'ils ont reçu leur laisse un souvenir vivace.

Membres du secrétariat de la fédération sarthoise et du comité national du Secours Populaire Français, leur intérêt est accentué par le fait que l'association est de longue date partenaire de l'A.A.R.A.S.D. et de la ville du Mans. Lors de l'accueil chaque année d'enfants sahraouis, la fédération sarthoise fournit grâce à ses donateurs des vêtements, sacs de voyage et fournitures scolaires. Elle se mobilise également lors de grandes opérations comme l'envoi de matériel pour améliorer la vie dans les camps.

Le Secours Populaire Français reste très attentif à la situation des réfugiés. L'association est prête à soutenir des projets comme l'équipement d'une école, d'un centre de formation, d'un centre de loisirs ou d'un dispensaire. L'implication du S.P.F. nécessite cependant la constitution d'une équipe prête à porter les projets qui pourraient être proposés et à mener des actions pour réunir les financements. Une collaboration avec des partenaires locaux est également indispensable afin de s'assurer de la pertinence des projets et de leur réalisation effective.

Les besoins sont immenses et nul doute que des bonnes volontés se mobiliseront autour de cette cause humanitaire, afin que pour les sahraouis aussi, selon le mot d'ordre du Secours Populaire Français, « *demain soit plus humain* ».



Une bonne moitié de ce groupe venait de Gonfreville l'Orcher. En organisant ce séjour, la municipalité de cette petite ville de Normandie voulait sceller encore un peu plus son jumelage avec la daïra de J'Refria, dans la wilaya de Dakhla. Dans le sillage des élus locaux, la population s'est mobilisée et a gonflé les rangs de la délégation française. Moins nombreux mais tout aussi motivés, les Manceaux dont cinq professeurs stagiaires de l'IUFM, ont participé au voyage pour aller à la rencontre des habitants d'Haouza, une daïra de Smara avec laquelle la ville du Mans est jumelée depuis 20 ans.

Un autre tiers du groupe avait des visées plus humanitaires. Le Secours populaire français avait, par le passé, déjà travaillé au Sahara occidental. Deux représentants de la section sarthoise de l'association sont retournés sur place avec une mission bien précise : reprendre contact avec les autorités sahraouies et évaluer les besoins immédiats des réfugiés, notamment dans les domaines de l'éducation et de l'agriculture. Deux Havrais, membres de l'association *Un camion citerne pour le Sahara*, faisaient partie du voyage, ainsi qu'une représentante du comité de soutien de Caen. Par ailleurs, un chargé de mission de l'ONG suisse Antenna Technologie a largement fait parler de lui pendant le voyage.

Quant au reste de la troupe, il s'agissait essentiellement d'une simple visite d'amitié, l'occasion d'affirmer son soutien à la cause sahraouie. Pour la majorité des participants, ce séjour dans les campements sahraouis était une première. Tout ce petit monde se retrouve, à l'aube du 6 avril, à Charles De Gaulle. Dans le hall de l'aéroport parisien, Sid Ahmed, de la représentation du Polisario en France, doit déjà déployer tous ses talents d'organisateur. Pas évident de gérer un groupe aussi nombreux, d'autant que les participants ne se connaissent pas – ou très peu – entre eux. Épaulé par Régine Villemont et Matthieu Liégeois, Sid Ahmed distribue à chacun son passeport et son billet d'avion. Direction Alger, donc, les soutes pleines d'ordinateurs bien emballés et de matériel scolaire destiné aux écoles sahraouies.

À Alger, l'escale tire en longueur. Le temps de faire plus ample connaissance et, surtout, d'avoir un premier aperçu de la chaleur moite du Maghreb. Des petits groupes se forment, avachis sur les bagages. On discute, on somnole. Certains s'impatientent, se languissent, pressés de découvrir la hamada de Tindouf et ses habitants. Les novices font copain-copain avec ceux qui ont déjà séjourné dans les campements. Nouveau décollage, enfin, cette fois pour Tindouf, dans



le Sud-Ouest algérien. Au soleil couchant, le groupe se pose sur le petit aéroport de Tindouf. Pendant la descente, on a pu apprécier une première fois les campements. Vu de haut, El Ayoun paraît minuscule, perdu dans l'immensité du désert environnant. On a hâte de rencontrer les Sahraouis, on s'impatiente, on sent qu'on touche au but.

Rabouni, première réception au protocole, premier repas au goût sahraoui. Les visages sont radieux malgré la fatigue. Mais cette soirée ne s'éternise pas : des petits groupes se retrouvent après dîner dans le bar du protocole, mais très rapidement c'est l'extinction des feux.

Au matin du 7 avril, organisateurs sahraouis et organisateurs français se réunissent pour programmer la semaine. Pendant ce temps, le groupe commence à prendre ses marques. Le petit-déjeuner en surprend plus d'un : *« Le petit-déjeuner qu'on nous sert est digne de celui d'un hôtel, abstraction faite du café, passé avec de l'eau salée. Quelles que soient les circonstances, il en sera ainsi tout au long de la semaine : nous bénéficions d'un régime alimentaire de faveur. Aucune famille ne nous montrera jamais que ce qu'ils nous servent est un festin d'exception par rapport à l'alimentation standard dans les camps, mais les signes transparaissent parfois. Et surtout, les humanitaires qui travaillent ici plusieurs mois d'affilée ne nous cachent pas que nous sommes traités en visiteurs de marque. » Cédric*



Immédiatement après le petit-déjeuner, les participants se risquent à l'extérieur du protocole, par petits groupes. La veille, on avait effectué le trajet Tindouf-Rabouni dans la nuit noire. Pas moyen d'apercevoir le paysage, impossible d'admirer le désert. Mais ce 7 avril au matin, on ne se gêne plus : les yeux grand ouverts, on cherche un petit monticule de sable pour pouvoir apprécier l'immensité du désert. Du sable à perte de vue et, plantée au milieu de nulle part, Rabouni. Ce premier aperçu sablonneux étonne et enthousiasme. Le groupe en redemande, certains se font plus téméraires et s'aventurent largement à l'extérieur du protocole.

Mais pas le temps d'errer plus longtemps : nous voilà rappelés dans l'enceinte du protocole pour une réunion générale. Les organisateurs déroulent le programme de la semaine. Plusieurs sous-groupes sont désignés, rapidement répartis dans les 4x4 qui nous véhiculeront toute la semaine. Puis, aux alentours de midi, c'est le départ vers Aoussert. Un long cortège de Land-Rover se lance sur une piste goudronnée. Rapidement, le convoi bifurque. Nous quittons définitivement l'asphalte pour ne plus rouler que dans le sable accidenté. Au détour d'une dune, enfin, le campement apparaît sans prévenir. On croit pouvoir y entrer directement, mais non : virage à gauche, on contourne Aoussert pour passer sous un double proche, l'entrée du camps. Tous les véhicules respectent ce *check-point* scrupuleusement contrôlé. Nous voici enfin au cœur d'Aoussert. *« Les tentes aperçues sur les photos anciennes ont fait place à des maisons carrées, en pierres de sable comme j'aime les appeler. Et si le regard se tourne vers l'extérieur, ce n'est encore qu'immensité et vide. Comment font ces gens pour vivre au milieu de nulle part ? Très vite nous comprenons qu'ils ne font que survivre. Leurs regards sont tournés vers l'extérieur mais, là où nous ne voyons rien, ils voient la route du retour vers la terre, où le vent siffle le mot liberté en rasant leurs oreilles. » Nadine*

Les 4x4 stoppent devant le protocole du campement où un impressionnant comité d'accueil nous attend. Des dizaines d'enfants gesticulent, crient et nous entourent lorsque nous descendons de voiture. Rapidement, le groupe se répartit dans les familles qui nous guident jusque chez elles. Nous pénétrons sous la tente, le moment est crucial. Première vraie rencontre avec les Sahraouis. *« Toute la famille est là et nous prenons place sur le sol couvert de tapis. Le fils aîné s'occupe du thé. Au Sahara, l'eau est précieuse et sur le plateau d'inox, les verres préparés sont petits, en nombre limité. Le thé est concentré, sans menthe, âcre et très sucré. Le bruit qui coule dans les verres est déjà un plaisir extrême dans ce pays desséché où dehors le vent souffle sans relâche. Une paix douce pénètre la maison alors que nous essayons*





de franchir la barrière de la langue. Bernard retrouve avec grâce les gestes qui ont tant de sens, Claude plonge dans sa mémoire pour retrouver les mots espagnols appris au lycée. » Nadine

Après un copieux déjeuner et plusieurs thés, retour au protocole. Le conseil municipal d'Aoussert nous attend. Les élus sahraouis nous expliquent les détails de la vie politique locale. L'auditoire est attentif, curieux, les questions fusent, les réponses ne tardent pas. On sent, tant du côté français que du côté sahraoui, une profonde envie de partager, d'expliquer ; l'échange culturel fonctionne à plein. Puis les élus locaux se lancent dans un discours de politique plus nationale. **« Après la présentation des différents membres du conseil municipal – qui compte deux-tiers de femmes – les Sahraouis nous servent un bref résumé des causes du conflit. Ils réaffirment la volonté du peuple sahraoui de ne céder ni à la tentation de baisser les bras, ni à celle de la violence, en insistant sur l'injustice criante dont ce peuple est victime. Le mauvais rôle que joue la France dans ce conflit nous est rappelé à tous. Néanmoins, c'est sur des remerciements sans fin que se termine le discours : remerciements pour l'aide matérielle qui nous accompagne, remerciements pour le soutien politique que nous apportons à leur cause par nos actions dans notre pays, remerciements pour notre contribution à faire connaître leur lutte auprès de nos compatriotes et, tout simplement, remerciements pour la visite que nous leur faisons car elle réchauffe les cœurs de ceux qui se sentent victimes et oubliés du monde. » Cédric**

Après cette rencontre officielle, chacun rejoint sa famille d'accueil. Au cours de la soirée, les langues se délient, Sahraouis et Français s'approprient, prennent leurs marques les uns par rapport aux autres. **« Nos hôtes ne parlent ni de la guerre ni de leur exil. C'est lorsque l'on cherche à démêler les liens de parenté existant entre les gens présents que la réalité de ce qui se passe ici répareit avec force : il n'est pas d'adulte dont un frère ne soit mort à la guerre ou ne soit resté coincé dans les zones occupées ; il n'est pas de famille dont l'un des enfants ne suît des études à l'étranger ; il n'est pas de femme qui n'élève un enfant dont le père ou la mère est décédé, à cause de la dureté de la vie ou de la guerre. Dans la famille qui nous reçoit, nous avons de la chance : le père est présent cette semaine. Mais il repartira bientôt pendant un mois complet. La soirée se passe donc en discussions avec la famille, jeux avec les enfants, parties de dominos avec des voisins qui sont venus nous rejoindre. Ici, tout le monde semble s'inviter chez tout le monde de manière assez naturelle. D'ailleurs, l'un des voisins est francophone : il a servi dans l'armée française en Mauritanie. Il ne cache pas son amertume d'avoir vu des avions portant nos cocardes déverser du napalm sur les femmes et enfants de son peuple, il y a 26 ans de cela... » Cédric**



Un dernier thé, puis on se couche. Les tentes, principal lieu de vie des familles, sont rapidement transformées en chambres. Les matelas disposés tout autour de la pièce sont bien vite couverts de draps et de couvertures. On éteint le néon, personne ne demande son reste.

Le lendemain matin, 8 avril, on quitte difficilement les familles pour un nouveau départ groupé. Le cortège de 4x4 part pour son premier long trajet à travers le désert. Parmi les participants, plus d'un est fasciné, subjugué par le paysage.

« La caravane de Land-Rover glisse à la vitesse du vent sur le sol lunaire que seuls les chauffeurs semblent connaître. Ils sont les seuls à percevoir le moindre changement dans les pierres ou le sable. Ils savent le but à atteindre – c'est toute l'histoire de leur vie et de leur exil. Une escale à mi-chemin nous permet d'admirer un bassin de sédimentation. Des roches érodées aux strates de toutes les couleurs qui, dans le silence du désert, nous rappellent la dimension du monde et nous ramènent à notre juste place en nous imposant modestie et humilité. » Nadine

Le spectacle du désert fascine un long moment, mais bientôt nous nous arrêtons devant une école d'infirmiers. Encore une fois, le bâtiment est planté au milieu de nulle part, à mi-chemin entre Aoussert et Smara. Cette école est à peu près équidistante de chaque campement, afin que les Sahraouis de tous les camps puissent y venir étudier. Après avoir visité cette école et rencontré le futur personnel médical des hôpitaux sahraouis, nous reprenons la route jusqu'à Smara. Une fois dans le campement, nous rencontrons l'un des pivots du gouvernement sahraoui : Salek Baba Hassena, le ministre de la Coopération. Le ministre raconte comment, au quotidien, il est difficile de subvenir aux besoins des réfugiés. Il revient sur l'aide internationale, toujours insuffisante. Pour lui, **« la situation est grave »** : les Sahraouis manquent des produits alimentaires de base.

Après le discours de Salek Baba Hassena, c'est l'occasion pour chacun de se présenter et d'expliquer pourquoi il est là. Le Secours populaire français affirme devant le ministre sa **« volonté de renouer le contact avec les Sahraouis »** pour **« relancer des projets humanitaires »**. La représentante du comité de soutien de Caen suggère l'aménagement d'un point maternité dans les hôpitaux sahraouis **« pour un meilleur suivi des grossesses et des nouveau-nés »**. Les médecins des maternités de la capitale normande appuient le projet et fourniraient les médicaments nécessaires. Parmi toutes ces propositions, Salek Baba Hassena a été très surpris par le projet qu'était venu présenter le jeune chargé de mis-

sion d'Antenna Technologie. Cette ONG suisse lutte contre la malnutrition et la spiruline est son fer de lance. Cette algue très riche en fer et en protéines fait un très bon complément alimentaire. Elle se cultive facilement puisqu'elle pousse presque sans entretien dans de l'eau saumâtre. Idéal pour les campements sahraouis, où la viande – et donc les protéines – se fait rare ! Tellement idéal que le ministre de la Coopération cherche la faille : « Cette algue ne peut pas exister, elle a trop de vertus ! Ou alors si une algue aussi miraculeuse existe quelque part, pourquoi ne la cultivons-nous pas déjà dans les campements ? » La rencontre avec Salek Baba Hassena s'est clôturée sur une séance de questions réponses, avant de laisser la place au ministre de l'Enseignement. La journée se poursuit avec la visite du jardin de Smara. Puis, en fin d'après-midi, le groupe se scinde : un tiers part pour El Ayoun, tandis que les deux autres tiers se préparent pour quatre heures de route difficile, direction Dakhla. Mais le jeu en valait la chandelle.

« Dakhla, installée sur une nappe phréatique, s'enorgueillit de son puits et de ses trois palmiers qui, le soir au crépuscule, voient arriver les jeunes porteuses d'eau et les jeunes hommes en quête de romance. La daïra se couvre d'une douceur crépusculaire, la terre devient rouge ocre, les ombres des enclos de chèvres et de dromadaires s'allongent, les vieux hommes assis sur la crête de la dune savent qu'ici le temps est arrêté. Ils regardent droit devant eux, ils ne parlent pas, ils apprennent l'endurance, la tolérance et l'espoir. » Nadine

Le matin du 9 avril, le groupe d'El Ayoun s'apprête à vivre une journée particulière, tout entière dédiée à la fête. Quatre Land-Rover sont réquisitionnées, on y empile des tapis, une toile de tente, des services à thé, une guitare et un groupe de jeunes scouts. Direction *la badia*, cet endroit de l'oued où des arbustes poussent tant bien que mal. Le lieu est mûrement choisi, au pied d'une falaise de sable, et on s'installe pour un « pique-nique à la bédouine », comme aime à le dire l'organisateur de cette journée, Khalil Sid Ahmed, le wali d'El Ayoun. Une fois la tente montée et les lieux investis, le repas cuit. Pendant ce temps, chacun à son tour teste la conduite de dromadaire. En attendant le déjeuner, les scouts entonnent des chants traditionnels puis rapidement passent aux chansons en espagnol, accompagnés par leur animateur à la guitare sèche. Après cette expédition en plein air, retour à El Ayoun pour rencontrer quatre anciens chefs de tribu. Les vieux cheikhs marquent les esprits.

« Nous avons l'occasion d'être reçus par le conseil des anciens. Les anciens parlent avec l'intensité du vécu de ceux qui ont passé la majorité de leur vie hors des camps, libres, et qui aimeraient finir leur vie là où ils l'ont commencée, dans un Sahara occidental libéré. Ils parlent de la France. Ils disent qu'ils la connaissent ; qu'elle est le pays des Droits de l'Homme ; que le tout le monde ici connaît « la Révolution du peuple de France contre son tyran » et qu'à ce titre, les Sahraouis admirent ce peuple. Mais aujourd'hui, à leurs yeux, le français est « du côté du tyran, contre le peuple sahraoui qui se bat pour sa liberté et ses droits ». Cela les attriste, les désespère et les déçoit, ajoutent-ils. » Cédric

Pendant ce temps, à Dakhla, la délégation de Gonfreville l'Orcher touche au but de son séjour. La rencontre tant attendue avec les habitants de J'Refria a enfin lieu.

« C'était pour moi une première expérience, elle m'a fait prendre conscience sur leur situation de réfugiés. Que de chaleur humaine dès notre arrivée, des sourires, des chants et des danses tout est mis en œuvre pour nous faire oublier la situation tragique dans laquelle vit ce peuple. Des familles nous ont hébergés avec beaucoup de joie et de générosité alors qu'ils manquent de tout. Quelle leçon ils nous donnent. Le temps s'est arrêté quand je suis arrivée dans les camps. Les heures ne comptaient plus. Nous avons dû vivre à leur rythme, et ça ne m'a pas déplu. Partager un repas avec eux restera un souvenir inoubliable. Quelle chaleur dans ces yeux si noirs. Je pense donc renouveler cette expérience avec autant de joie et de bonheur. » Claudine

C'est à Smara, le 10 avril, que le groupe se reforme dans son intégralité. La cinquantaine de participants se retrouve au protocole du campement pour une rencontre avec le président du parlement sahraoui. L'occasion, une fois de plus, de parler politique. Cette discussion a intéressé beaucoup de gens, puisque la délégation française compte beaucoup d'élus. Puis c'est au tour des gens du Mans de séjourner dans leur daïra jumelée, Haouza. La complicité semble s'installer rapidement entre les deux parties, donnant lieu à une formidable rencontre entre femmes.

« C'est à Smara que j'ai compris qu'être femme, où que l'on vive, cela signifie avoir les mêmes envies, les mêmes rêves. Sans comprendre les mots, nous avons ri ensemble, échangé des regards et enfilé les voiles. La séance henné nous a beaucoup rapprochées. Certes nos visages sont plus clairs mais sur les photos nous formons avec les femmes de Haouza une grande famille et leurs sourires sont le reflet de la convivialité et de la paix que nous avons trouvée. Là encore la maison sans fenêtre est emplie de rires, de joie et le bruit du thé amer qui emplit les verres abolit les différences. Ce sont elles qui portent sur leurs épaules la structure familiale pendant que les maris, partis au loin, restent les garants de la survie de la nation. Ces femmes du Sahara sont libres, indépendantes. Elles ne se cachent sous leur voile qu'à l'extérieur lorsque le vent fouette leur visage. Elles sont très belles et c'est vrai que ce sont elles qui font vivre ce bout de désert inhospitalier. Sans elles, le vent aurait tout recouvert. » Nadine





La journée du 11 avril est plus que chargée. Nous quittons définitivement Smara pour passer quelques heures au 27-Février. Visite éclair du musée historique, qui retrace l'histoire du peuple sahraoui et présente les outils traditionnels du temps du nomadisme. Le 27 février, c'est aussi l'occasion d'apprécier l'artisanat local. Certains rapportent des tapis ou des tabatières et des pipes typiques.

Mais déjà il est temps de partir pour El Ayoun. Les habitants nous présentent une exposition d'artisanat. Nous assistons également à un grand meeting politique organisé pour la visite d'observateurs du PAM et du HCR. Nous retournons ensuite à Rabouni, mais cette fois rendez-vous au palais présidentiel. Mohamed Abdelaziz et ses principaux conseillers politiques nous reçoivent. La délégation saisit alors l'occasion pour remercier, à travers le président, tout le peuple sahraoui pour son accueil extrêmement chaleureux. Symboliquement, ce sont les plus jeunes du groupe qui s'adressent au président.

« Monsieur le Président de la République Démocratique Sahraouie, Mesdames et Messieurs, Tout d'abord, nous tenons à vous remercier, au nom de la délégation de la Ville de Gonfreville l'Orcher pour votre accueil chaleureux. Merci pour les moyens que vous avez mis à notre disposition, dans la plus grande transparence, afin que nous puissions mesurer l'état d'esprit dans lequel se trouve votre peuple. En tant que jeune élu de la Ville de Gonfreville l'Orcher, je souhaitais tout particulièrement adresser un message de soutien et d'encouragement à la jeunesse sahraouie pour qu'elle poursuive ses efforts pour trouver l'indépendance qu'elle n'a jamais connue et surtout la liberté et le droit de disposer d'un territoire qui soit propre à ses valeurs, que je partage. Vive la liberté, vive la démocratie et vive le Sahara indépendant. » Alban Bruneau, élu de Gonfreville l'Orcher

« Monsieur le Président de la République sahraouie, Depuis que mes parents font partie du Comité de jumelage de Gonfreville l'Orcher, c'est-à-dire depuis que je suis née, je m'intéresse à la cause sahraouie et j'ai déjà accueilli deux de vos enfants chez moi. J'étais tellement enthousiaste d'aller voir les conditions de vie dans les camps, que le Comité de jumelage nous a invités, Pierre Pasquier et moi, à nous joindre à ce magnifique voyage alors que nous n'avons que 12 ans. Nous vous remercions de votre accueil chaleureux, du confort, de votre sympathie, et c'est avec un grand plaisir que nous vous félicitons pour votre combat pour retrouver votre terre. Nous sommes fiers, Pierre et moi, d'avoir pu participer à ce séjour. Encore merci. » Auriane, 12 ans

Le séjour touche désormais à sa fin, et ça se sent... Le soir même, nous rejoignons Aoussert pour passer la nuit chez les familles qui nous avaient accueillis le premier soir.

Le lendemain, 12 avril, sonne l'heure du départ. Les derniers souvenirs se gravent dans les mémoires, les derniers regards aussi. **« Ce sont les yeux d'Abdulla et de tous les autres enfants, qu'ils vivent à El Ayoun ou ailleurs, qui sont les vrais trésors des campements sahraouis. Des yeux brillants. Éclatants aussi leurs sourires. Ce sont ces enfants qui portent la lourde responsabilité de la cause sahraouie, eux qui sont nés dans les campements et qui ne connaissent le Sahara occidental qu'à travers les récits de leurs aïeux. Ce sont eux qui ont la charge de vivre là, de comprendre tout ce qui déchire le monde moderne, ce qui condamne et exclut, ce qui pousse à partir et à lutter pour revenir. Ce sont eux qui ont la charge de vivre là, dans ce coin du monde le plus inhospitalier où l'on n'est riche de rien d'autre que du temps et du vent. »** Nadine



Une fois à l'aéroport de Tindouf, l'heure est aux derniers adieux. Pas évident. Puis on change de décor en arrivant à Alger. Comme pour mieux nous signifier qu'il est bien temps de rentrer, il pleut. Une nuit d'escale, l'occasion de se doucher et de dormir dans un lit à l'occidentale. Le groupe ne s'en plaint pas. Mais avant même l'arrivée à Paris, le 13 au matin, c'est déjà le moment des bilans. Alors ce séjour dans les campements ?

« Trois familles nous ont accueillis avec une telle hospitalité et une telle joie de vivre, que l'on oublierait presque les hommes partis pour garder les frontières, loin des campements. Nous admirons le combat des femmes pour conquérir le droit pour leurs enfants et pour leur peuple, de vivre enfin dans leur territoire libéré. Les conditions de vie impossibles, malgré l'aide humanitaire (de plus en plus réduite) sont pour nous, une prise de conscience d'une misère inconnue en Europe. Nous avons été surpris par l'excellente organisation de notre programme mais aussi dans les écoles, les crèches, les bâtiments de l'hôpital, l'infirmerie, le cabinet dentaire, la pharmacie, malgré le manque urgent des premières nécessités. L'élevage et la culture seraient, pour ce peuple, une amélioration de leurs conditions de vie. Malgré tout, ils ne réclament qu'une chose : retrouver leur territoire. » Noëlle et Gérard

« D'une richesse exceptionnelle. Le désert est un maître dur et impitoyable qui a appris aux Sahraouis à vaincre leur peur, à attendre, à survivre sans se plaindre et à résister. Un enseignement qui rend leur cause unique. » Nadine



Souvenirs d'une rencontre avec les enfants sahraouis

par Olivier Perriolat



Été 1997, une nouvelle fois, je me retrouve à faire « un petit boulot ». Plongeur dans une colonie de vacances à Cuzy (Saône et Loire), j'ai eu la chance de côtoyer pendant le mois d'août un groupe d'enfants sahraouis. C'est l'association VVL (Villages Vacances Loisirs) qui organise l'accueil des sahraouis dans ce coin de campagne du Morvan.

Les enfants de la colonie proviennent essentiellement de villes de la région parisienne et sont d'origine variée. Le projet d'animation et de vie quotidienne du centre de vacances est entièrement tourné autour du respect. Au fur et à mesure du séjour l'intégration du petit groupe sahraoui a lieu alors de manière naturelle. Les autres enfants de la colonie s'habituent à voir ces invités qui ne parlent pas français et participent avec eux aux diverses activités de la colonie.

Mohamed, enseignant sahraoui, est la personne référente et l'accompagnateur de ces enfants. Grâce à lui et à Louiza, une animatrice et interprète, tout se passe simplement. Après ma journée de travail et lorsque les enfants se reposent, Mohamed m'invite à déguster son excellent thé à la menthe. Il m'explique très calmement la dure situation et les luttes du peuple sahraoui.

À la fin du séjour, lorsque je lui offrirai une peinture réalisée avec les enfants de la colonie pour décorer son école, il me donnera un magnifique collier en clous de girofle. Au cours du mois, des amis viennent me rendre visite avec deux potières du Togo qui elles non plus n'ont jamais voyagé. Avec les sahraouis et les autres enfants de la colonie, c'est l'occasion de beaux échanges fraternels entre personnes de culture différente. Et c'est la preuve que des rencontres fructueuses peuvent alors avoir lieu lorsque que le cadre le permet et les hommes l'envisagent... Parfois à la fin des repas, les enfants sahraouis chantent l'hymne sahraoui. C'est un moment fort et émouvant que chacun apprécie.

Je garderais éternellement un excellent souvenir de la fraternité et solidarité de ces rencontres rapprochant les êtres humains et des représentants de ce peuple sahraoui oublié.



Les nouvelles de la Plate de forme

Nous étions nombreux, ce premier juin à Nanterre, accueillis par quelques uns de ses élus et fonctionnaires pour mettre la dernière main à la préparation de l'arrivée des enfants sahraouis en France. Un tour de table à bâtons rompus a permis à chacun d'évoquer expériences, projets et d'harmoniser l'ensemble. Comme chaque année, trois modes d'accueil, aux frontières entremêlées : celui assuré avec l'appui des villes amies ou jumelées et le militantisme de comités locaux, l'accueil des associations nationales de jeunesse et comités d'entreprise, et enfin celui des comités de soutien, petites associations locales qui s'organisent pour trouver les moyens humains et financiers. Le séjour et l'encadrement des enfants se partagent en moments collectifs et moments d'accueil familial. Les enfants sahraouis sont bien sûr les ambassadeurs de leur peuple en exil, mais ils viennent en France d'abord pour passer de belles vacances, découvrir d'autres mondes, bénéficier d'un supplément de suivi santé, de meilleure nourriture, d'un appui matériel, etc.

Actualités des séjours

Des difficultés

- L'APAPS, l'Association de Palaiseau, a fait de gros efforts l'an dernier pour régler les multiples problèmes de l'accueil des petits sahraouis. Les militants font une pause cette année en espérant qu'on les retrouvera vite l'an prochain.

- Michèle pour l'AFASPA fait état des difficultés à Argenteuil, ville jumelée avec Hagounia. La nouvelle municipalité a créé une nouvelle association « Argenteuil sans frontière » pour se débarrasser du jumelage avec Hagounia. Les militants du comité de jumelage se sont organisés, ont créé un nouveau comité (de jumelage et de solidarité) et organisent cette année l'accueil des enfants, indépendamment de la ville, mais avec l'appui de Saint Denis.

Les nouveaux projets

- La ville de Nanterre inaugure un premier accueil cet été.

- L'association de vacances animation du village de Verdélais en Gironde, accueille un groupe en juillet. Cet accueil à Verdélais accompagne une forte présence artistique sahraouie au festival des « nuits atypiques » de Langon (1^{er} au 5 août) *À Langon, artistique rime avec politique, esthétique avec éthique, identité avec pluralité, solidarité avec convivialité, local avec mondial... Tous les lecteurs de Sahara Info y sont cordialement conviés.*

- Roubaix par l'action artistique humanitaire

- Rezé, après un arrêt de quelques années, retrouve un groupe.

- À la demande pressante des sahraouis, les Guides de France (groupe « les optimistes » du vent du large) accueillent au mois d'août un petit groupe d'handicapés mentaux (à Mélan et dans des familles).

Le constant engagement des « anciens »

Gonfreville, Le Mans, les Éclaireurs de Loon-Plage, Figeaction, St Nazaire, CLSPS, Un Camion citerne du Havre, VVL, le CCE de la BNP/Paribas.

En marge de l'accueil des enfants de l'été, une *aventure singulière menée* cet hiver par les Guides de France, financée par le CCFD, avec l'appui de l'AA RASD : l'organisation d'une formation d'animateurs, type BAFA, pour un public, d'une centaine de jeunes très insolite. Une vingtaine de français (Guides de France, Association artistique humanitaire de Roubaix), une trentaine d'algériens (Touiza, Féda, Maison des jeunes d'Alger), une cinquantaine de Sahraouis. La formation s'est passée dans la willaya de Smara. Cela a été un moment unique et magique d'échanges, de rêves pour un monde meilleur !

Dans le prochain Sahara Info, un reportage sur ce BAFA hors du commun.

La musique n'a pas de frontière

par Sid Ahmed



Invités par la ville du Mans le groupe Leyoad (Sahara), les frères El Hafer (Maroc) et le trio de Thierry « titi » Robin ont chanté pour la première fois ensemble sur scène pour fêter les 20 ans du jumelage entre Le Mans et Haouza.

Mariam El Hassan, la vedette de la soirée milite par sa voix à travers le monde pour faire connaître la cause de son peuple en chantant sur l'exil, le désir de revenir sur sa terre natale occupée depuis 26 ans par le Maroc. Le visage des femmes et des hommes du groupe Leyoad n'a rien de misérable, ils sont dignes, tristes et émouvants. Drapés dans des couleurs lumineuses, ils chantent la paix et le retour sur leur terre pour retrouver le reste de leur famille dans les territoires occupés du Sahara occidental.

Sahara Info

Bulletin de l'Association des Amis de la RASD

356, rue de Vaugirard 75015 Paris

Secrétaire générale : **Régine Villemont**

Directeur de la publication : **Francis Jacob**

Responsable de rédaction : **Régine Villemont**

Comité de rédaction : **Régine Villemont,**

Philippe Riché, Marc Hermange, Gaele-Anne Dolz, Matthieu Liégeois.

Photographes : **Philippe Blondel, Serge Le Bret,**

Ghislaine Renaudie, Matthieu Liégeois...

Croquis : **Armel Fortun**

Mise en page : **Matthieu Liégeois**

imprimé par **imprimerie Lienhart 07200 Aubenas**

juin 2002 « dépôt légal » n° 118

prix de l'abonnement : 14 euros

numéro de commission Paritaire : 1 105 G 58 229

